

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑰

N° 80 10655

⑤4 Perfectionnements aux tuyères d'aspiration.

⑤1 Classification internationale (Int. Cl.⁸). B 08 B 5/04.

②2 Date de dépôt..... 7 mai 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④1 Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 13-11-1981.

⑦1 Déposant : WESSEL Hans, résidant en RFA.

⑦2 Invention de : Hans Wessel.

⑦3 Titulaire : *Idem* ⑦1

⑦4 Mandataire : Joseph et Guy Monnier, conseils en brevets d'invention,
150, cours Lafayette, 69003 Lyon.

L'invention a pour objet une tuyère d'aspiration avec raccord coudé auquel peut se raccorder un tube d'aspirateur en vue d'assurer le nettoyage des machines.

Pour débarrasser les machines-outils, par exemple, des copeaux, des résidus des matériaux usinés ainsi que des graisses ou huiles de coupe, on utilise le plus souvent une balayette à main ou analogue avec des agents de nettoyage usuels. Toutefois cela ne constitue par le mode de traitement le meilleur pour les machines considérées. De même d'ailleurs les tuyères des aspirateurs de poussière usuels ne conviennent pas très bien en raison de leur réalisation rigide ou dure et du danger d'éraflures qui en résulte.

L'invention vise à permettre de réaliser une tuyère d'aspiration du genre précité, notamment prévue pour se raccorder à un aspirateur de poussière industriel, et qui permette un nettoyage sans inconvénient plus particulièrement dans le cas de machines de grande valeur.

A cet effet, suivant l'invention, le corps de la tuyère est établi sous la forme d'une pièce tubulaire en matière élastique constituée par une buse et par une partie de liaison, la buse présentant une section rectangulaire à angles fortement arrondis et allant en se rétrécissant en direction de l'arrière, à la façon d'un entonnoir, jusqu'à la partie de liaison prévue à section ronde, dans laquelle peut être engagé un raccord coudé propre à recevoir un tube d'aspirateur.

Le caoutchouc du corps de la tuyère est avantageusement d'une qualité résistant à l'huile et il comporte une dureté Shore de 95 ± 5 .

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Fig. 1 est une vue en plan d'une tuyère suivant l'invention.

Fig. 2 en est une vue de côté.

Fig. 3 est une vue montrant la buse vue par l'avant.

Le corps 1 de la tuyère d'aspiration est constitué par une buse 2 et par une partie de liaison 3. Il est fait en un caoutchouc résistant à l'huile et présentant une dureté Shore égale à 95 ± 5 . La buse 2 comporte une section rectangulaire dont les angles sont fortement arrondis. Cette section diminue à la façon d'un entonnoir depuis l'ouverture ou embouchure 4 jusqu'à la partie de liaison 3 réalisée à profil circulaire. Dans cette dernière est enfoncé à force un raccord coudé 5 fait en polyamide et qui peut recevoir un tube d'aspiration (non représenté). Il s'est avéré avantageux de prévoir pour l'embouchure 4 de la tuyère un rapport hauteur/largeur de 1 à 6.

Ainsi que le montre fig. 2 l'une des deux moitiés de l'embouchure 4 (considérée par le côté) est décalée en arrière d'une quantité x égale à la demi-hauteur intérieure de l'embouchure elle-même. Cela comporte l'avantage que la tuyère ne peut pas former ventouse sur des surfaces 5 lisses, car lorsqu'elle se trouve sur celles-ci, l'air extérieur peut encore pénétrer par le côté et par l'avant.

En outre lorsque la tuyère est appliquée verticalement sur une surface, il est possible de la déplacer en aspirant par exemple les copeaux ainsi que la graisse ou l'huile. C'est pourquoi le corps 1 est 10 fait en caoutchouc afin d'éviter d'endommager les vernis des machines.

Il doit d'ailleurs être entendu que la description qui précède n'a été donnée qu'à titre d'exemple et qu'elle ne limite nullement le domaine de l'invention dont on ne sortirait pas en remplaçant les détails d'exécution décrits par tous autres équivalents.

RE V E N D I C A T I O N S

1. Tuyère d'aspiration avec raccord coudé et tube susceptible de s'adapter à celui-ci, destinée au nettoyage des machines et analogues, caractérisée en ce que son corps (1) est réalisé sous la forme d'une pièce tubulaire faite en une matière élastique qui comprend une buse (2) et une partie de liaison (3), la buse (2) comportant une section rectangulaire à angles fortement arrondis qui converge à l'arrière à la façon d'un entonnoir vers la partie de liaison (3) prévue à section ronde et dans laquelle on peut engager le raccord coudé (5) propre à recevoir le tube d'aspiration.
2. Tuyère suivant la revendication 1, caractérisée en ce que son corps (1) est fait en caoutchouc résistant à l'huile.
3. Tuyère suivant la revendication 2, caractérisée en ce que le caoutchouc utilisé présente une dureté Shore égale à 95 ± 5 .
4. Tuyère suivant la revendication 1, caractérisée en ce que vers le bord avant de la buse (2) l'ouverture ou embouchure (4) de la tuyère, vue à partir du plus petit côté, est décalée vers l'arrière à partir de son milieu d'environ la moitié x de la hauteur de cette buse.
5. Tuyère suivant la revendication 1, caractérisée en ce que le rapport de la hauteur à la largeur de son ouverture ou embouchure (4) est d'environ 1 à 6.

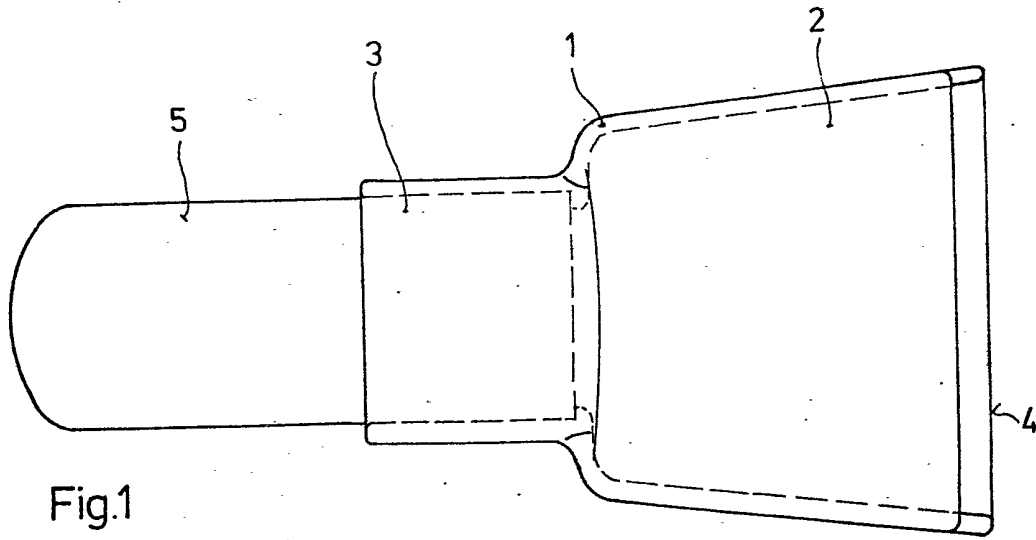


Fig. 1

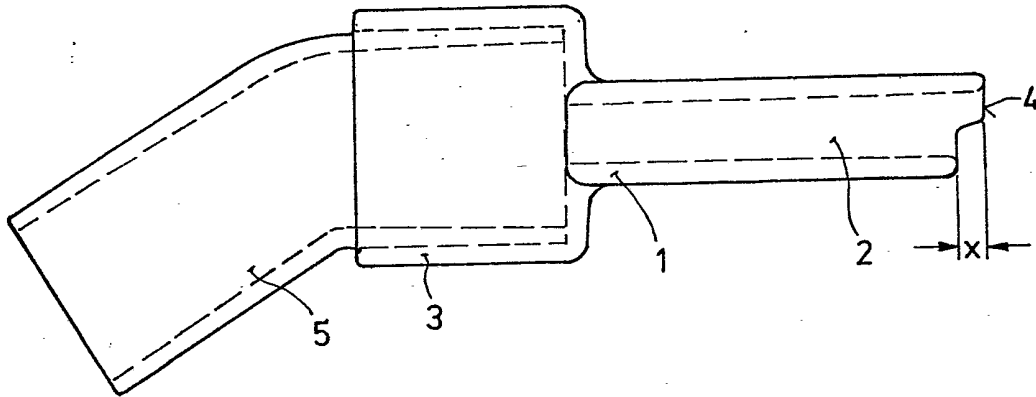


Fig. 2

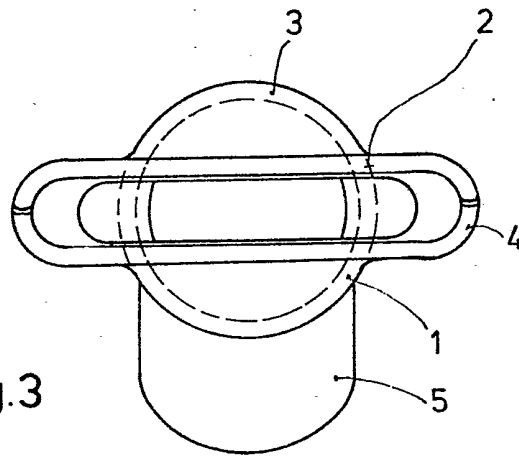


Fig. 3